



Réunion du Comité d'Administration

20 Décembre 2013

Ordre du jour :

- renouvellement bureau
- tarifs 2014
- point adhérents
- retours AG
- point liste d'attente
- lettre Conseil Général
- compte rendu Ag UNAN
- site AUPPSV50
- trombinoscope
- mise à jour des différents sites
- remboursement factures
- points divers

Présents :

- ANQUETIL Jacques
- MASSON Francette
- MASSON Christian
- MONCOEFFE Philippe
- POIROT Lucien
- RICHARD Roseline

Renouvellement du bureau :

Il est procédé au vote poste par poste

- président : Lucien POIROT
- vice président : Jean RIBY
- secrétaire : Francette MASSON
- trésorier : Christian MASSON

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com





Tarifs 2014 :

Suite à la réunion du Conseil Portuaire, les tarifs de manutention doivent présenter une augmentation de 1.5% TTC. Les documents ne sont toujours pas diffusés.

Point Adhérents :

A ce jour le nombre d'adhérents est de 51, avec la répartition suivante :

- 41 unités Voile
- 10 unités Moteur

Retour AG :

Aucun retour.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale a été transmis à :

- Mme NOEL, directrice de la SPL
- Mr LEPETIT, maire de St Vaast et administrateur de la SPL
- Mr DOUCET, administrateur SPL, représentant la municipalité
- Mr TRAISNEL, dirigeant de Cotentin Nautic

- Mr PERRON, président du Club Nautique
- Mr BOTIN, président du Yacht Club
- Mr GERMAIN, représentant de l'activité Plaisance au Conseil Portuaire
- Mr PENHOUE, président de l'UNAN 35/22 auquel nous sommes affiliés

Articles pour parution dans diverses revues :

- bulletin municipal de St Vaast de Décembre 2013
- journal de Réville
- annuaire associatif de la Communauté de Commune du Val de Saire

Point liste d'attente :

En date du 26 Novembre :

- 1 demande de 2010 satisfaite en catégorie moins de 6m
- 1 nouvelle demande en catégorie moins de 6 m

Lettre au Président du Conseil Général :

- lettre relatant le mauvais fonctionnement du Clupp au sein du Conseil Portuaire
- demande d'un siège au titre de l'activité Plaisance, dans le Conseil Portuaire, pour l'association représentée par son président

Compte rendu de l'assemblée générale de l'UNAN

Le président s'est donc rendu à l'Assemblée Générale de l'UNAN le 9 Décembre 2013. En pièce jointe le compte rendu de cette réunion.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppv50@gmail.com





Site AUPPSV50

Le site de l'Association est désormais en ligne à l'adresse suivante : <http://www.auppsv50.fr>

Vous y trouverez tous les documents qui vous étaient transmis soit par messagerie ou soit par courrier par Francette. L'envoi par courrier restera effectif pour ceux qui n'ont pas d'accès internet.

Certains documents ne seront accessibles que par les adhérents de l'Association, ce qui nécessite la mise en place d'une procédure d'identification. Pour cela chaque adhérent, ayant une adresse mail, recevra un message lui donnant un identifiant et un mot de passe. Chacun pourra les modifier à sa guise.

Trombinoscope :

Le président souhaitait la mise en place d'un trombinoscope pour les membres du Conseil d'Administration. Les membres du CA ont accepté ce souhait et il est demandé à chacun de faire parvenir une photo au président.

Mise à jour des sites :

Courrier et mail seront envoyés aux différents organismes possédant un site internet sur lequel nous apparaissions, pour mise à jour et insertion de l'adresse de notre site.

Remboursement factures :

2 factures sont présentées par le président

- facture cartouche d'encre pour imprimante
- facture pour la création du site d'un montant de 23,88 € pour l'année 2014

Points divers :

Le président doit se renseigner pour pouvoir intégrer les membres des autres associations nautiques de St Vaast, dans notre effectif, afin d'être plus représentatif auprès de la Spl

Fin de la réunion :

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, le président présente aux membres présents, le site de l'Association.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

